Problème pour recharger son compteur communicant via le site de RESA

02/12/2025

Depuis plusieurs jours, vous n'arrivez peut-être pas à recharger votre compteur communicant en mode prépaiement via le site internet de RESA. Vous n'êtes pas le seul. RESA rencontre un problème informatique. Nous vous expliquons comment contourner ce problème.

Recharger via le site de RESA

Afin de pouvoir recharger votre compteur via le **site internet de RESA**, vous avez **2 possibilités**.

1. Effacer dans le système de recharge la **carte** de banque que vous avez enregistrée. Pour cela, vous devez :

- vous **connecter** à votre compte MyRESA sur le site internet de RESA ;
- cliquer sur la **carte enregistrée** ;
- cliquer sur « **Supprimer carte** » en rouge ;
- cliquer sur « **Oui** » pour confirmer la suppression de la carte ;

Une fois ces étapes réalisées, vous pouvez **recharger** votre compteur avec la **même carte** que d'habitude. Vous devez :

- choisir le **type de carte** de banque que vous utilisez (Bancontact, Maestro, etc.) ;
- effectuer le paiement **sans cliquer** sur « Enregistrer les données de la carte pour les paiements futurs ».

Vous trouverez plus d'informations dans ce document explicatif.

2. Utiliser une autre carte de banque que celle que vous avez enregistrée dans le système de recharger. Pour cela, vous devez :

- vous **connecter** à votre compte MyRESA sur le site internet de RESA ;
- choisir le **type de carte** de banque que vous utilisez (Bancontact, Maestro, etc.) ;
- effectuer le paiement **sans cliquer** sur « Enregistrer les données de la carte pour les paiements futurs ».

Recharger via des bornes de rechargement

Vous pouvez **recharger** votre compteur communicant par **carte bancaire** via des **bornes de rechargement**.

Vous trouverez ces bornes de rechargement :

- dans les **bureaux d'accueil de RESA** ;
- dans certains **CPAS** : contactez le CPAS de votre commune pour savoir s'il dispose d'une borne de rechargement ;
- auprès de certains **commerçants** équipés de terminaux bancaires (Night&Day, Sun7, etc.).

Le site internet de RESA répertorie les endroits où vous pouvez recharger votre compteur. Cependant, ce répertoire **n'est pas à jour**. Certains commerçants n'ont plus de borne de recharge.

Vous trouverez plus d'informations :

- dans notre fiche « Comment recharger mon compteur communicant en mode prépaiement via une borne de rechargement ? »
- sur le site internet de RESA ;
- dans la brochure de RESA.

Nous avons contacté RESA afin de **signaler le problème** et demander qu'il soit résolu dans les plus brefs délais. RESA nous a également informés qu'un **message** sera prochainement publié dans l'espace client des personnes en **prépaiement** afin d'expliquer le problème informatique.

Besoin d'aide ?

Contactez notre **permanence juridique** gratuite :

- 081/24.70.10
 - Les lundis, mercredis et jeudis de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30
 - Les mardis de 13h30 à 16h30
- info@energieinfowallonie.be